

ACCÈS À LA BAIGNADE EN NATURE



REDDITION DE COMPTE

CONSULTEZ LE RAPPORT D'AUTOMNE 2024



Introduction

À Sainte-Anne-des-Lacs, les milieux naturels et leur protection font partie intégrante de l'ADN des citoyens et notre slogan «La nature à l'état pur» l'illustre de belle façon. Cette volonté s'inscrit d'ailleurs, dans notre nouveau plan d'urbanisme qui témoigne d'une vision pour créer un noyau villageois représentatif des valeurs de la communauté. Le projet d'accès à l'eau pour tous s'inscrit parfaitement dans cette vision de développement communautaire et durable autant par son processus que par sa réalisation finale.

Puisque 50 % de notre population n'a aucun accès à l'eau en période estivale, la municipalité travaille depuis 2022, à consolider l'acceptation sociale des citoyens afin de monter un projet d'accès à l'eau à même son noyau villageois.

Suite à l'adoption d'un projet pilote d'accès à la baignade en nature par le conseil municipal le 13 mai 2024, l'administration et la communauté se sont donc mis en action pour la réalisation de ce mandat. Depuis juin 2024, nous avons ouvert un accès à la baignade en nature au lac Loisselle, avec surveillance les samedis et les dimanches ainsi que quelques mercredis tout l'été.

La reddition de compte du projet pilote est préparée par l'administration, mais compile les données récoltées tout l'été avec l'apport des citoyens. L'objectif de ce document est de permettre au conseil municipal de décider s'il y a lieu de pérenniser ce projet pour le bien-être de la collectivité Annelacoise.





Expérience des citoyens

Les témoignages de remerciement des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs pour l'accès à la baignade au lac Loïselle sont abondants.

Le projet a rejoint tous les groupes d'âge!

C'est un sujet pour lequel les citoyens nous abordent dans chaque événement et très souvent à l'hôtel de ville. Le projet pilote est vu de façon très positive par la majorité des citoyens qu'ils utilisent le service ou non.

Le choix du lac Loïselle fait l'unanimité!

Les utilisateurs de l'accès pour la baignade rapportent en majorité leur appréciation des lieux. Que l'emplacement soit limité en termes d'espace n'est pas une critique. Cependant, les citoyens aimeraient que l'espace baignade dans les bouées soit légèrement agrandi.

La demande la plus récurrente des utilisateurs est l'ajout d'heures de baignade!

Les citoyens mentionnent un grand intérêt pour que la municipalité ouvre l'espace baignade de 16 h à 18 h tous les jours de la semaine après le camp de jour.

Expérience des riverains

Étant adjacents à l'emplacement choisi pour le projet pilote de baignade du lac Loïselle, les riverains ont été les témoins privilégiés de ce nouveau service tout au long de l'été.

Un départ sur les chapeaux de roues

Pour la majorité des riverains, la municipalité est passée d'un projet en discussion, voir même d'une rumeur à une ouverture officielle de façon soudaine et précipitée. Ils déplorent avoir appris l'arrivée du projet pilote, lors d'une rencontre organisée par la municipalité à seulement quelques heures de l'adoption par le conseil municipal. Bien que la municipalité ait organisé un comité de réflexion sur l'accès à l'eau avec des riverains présents, plusieurs mentionnent qu'ils n'avaient pas été informés des démarches réelles et des discussions en cours.

Comme plusieurs éléments restaient à mettre en place à la date de l'annonce, les riverains ont exprimé beaucoup de déception, des irritants, des craintes et un sentiment que le projet était mal ficelé dès le départ.



Suite de l'expérience des riverains et riveraines

Des nuisances qui perdurent

Malgré de nombreuses interventions sur le terrain, tout au long de l'été les riverains déplorent des nuisances qui perdurent :

- Stationnement dans les entrées privées et sur les chemins à proximité du lieu de baignade ;
- La présence de chiens sur le site. Bien que les chiens soient interdits dans ce parc, plusieurs visiteurs les amènent sans laisse pour les baigner dans le lac à proximité des usagers du site. Cette situation est la plus conflictuelle et a généré des prises de bec entre citoyens ;
- Les embarcations non autorisées : jeux gonflables ou bouées, planches à pagaie, canoë ;
- Bruit : principalement des cris et des gens qui parlent fort ;
- L'utilisation du site extérieur pour uriner au lieu de la toilette mis à la disposition des usagers.

Les riverains demandent plus de signalisations avec l'ajout de pancartes, notamment pour clarifier les accès, pour les interdictions et pour les heures de baignade. Plusieurs demandent une surveillance accrue de la part de la municipalité et une famille demande également de pouvoir contacter la municipalité 7 j/7 pour une intervention immédiate concernant les nuisances.

Malgré les commentaires précédents, les messages reçus des riverains démontrent que les situations de nuisance demeurent des cas isolés et que la majorité des usagers du site étaient des gens respectueux de ce nouveau privilège.

Une expérience somme toute positive !

Dans plusieurs communications, les citoyens remercient Mme Helen Morrison ainsi que la municipalité pour leur présence sur le terrain tout au long de l'été. Cette écoute, par la prise en compte des besoins des riverains et par le déploiement de nombreuses nouvelles actions a été grandement appréciée. Plusieurs mentionnent que les nuisances étaient finalement moindres qu'anticipées notamment les fins de semaine.



Quelques données

Sécurité

Au niveau de la sécurité des lieux, voici les éléments à considérer :

- Présence de nombreux chiens non attachés qui se baignent dans le lac ;
- Sur la digue, présence de lianes. Les jeunes utilisent cet emplacement pour grimper dans l'arbre et sauter à l'eau ;
- Baignade sur l'ensemble du site municipalisé en dehors de la zone surveillée ;
- Usage du quai au 19 chemin des Érables. Il est à noter que ce quai est déjà retiré ;
- Accès par le parc d'hébertisme et l'escalier serait à refaire, puisque désuet.

Statistiques d'achalandage

- La baignade a été ouverte 17 jours
- Environ 5 personnes par heures lors de la journée la plus achalandée
- Les fins de semaine les usagers arrivaient surtout à partir de 14 h
- Les gens restaient environ 30 minutes en moyenne
- La totalité des visiteurs de l'extérieur avait déjà habité à Sainte-Anne-des-Lacs par le passé ou connaissait des résidents. Ils étaient tous déjà utilisateurs de l'endroit avant le projet d'accès à la baignade. Les visiteurs venant de l'externe provenaient majoritairement de la MRC ou de Prévost.

**316 résidents
et 37 non-résidents**

Service de l'environnement

Trois campagnes de suivi des eaux ont été réalisées, soient les 2 juillet, 29 juillet et 12 août, conformément au programme environnement plage du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Selon les résultats, les eaux de la plage du lac Loiselle sont demeurées de qualité « excellente » à « bonne », selon la classification du MELCCFP. Les résultats sont les mêmes qu'en 2023.

La surveillance des berges a été effectuée à 3 reprises durant la saison 2024

En général, nous notons une problématique au niveau de l'érosion de la berge et de certains points où les sols sont mis à nu dans la bande riveraine, au niveau de l'espace baignade où les enfants du camp de jour passent pour se baigner. À noter que cette problématique a été observée depuis plusieurs années et documentée depuis 2023.

Le service de l'environnement confirme que la situation est somme toute minime et recommande que des recherches de solutions soient entamées. L'objectif étant de permettre de trouver l'option optimale de stabilisation de la berge et des zones d'érosion, à l'espace baignade. Selon le Service de l'environnement un projet d'implantation de la solution pourrait débuter en 2025.

Par ailleurs, les berges du lac Loiselle dans son ensemble sont de bonne qualité, grâce à la vigilance des riverains.

SURVEILLANCE PONCTUELLE - PLAGE LOISELLE		
DATE VISITE	ÉTAT DE LA PLAGE EN GÉNÉRAL	NOTES SUPPLÉMENTAIRES
24-07-2023		
25-07-2023	bonne à moyenne	présence érosion près de la chaise du sauveteur
31-07-2023	bonne	
09-08-2023	bonne	
1-08-2024	bonne à moyenne	présence érosion de la berge et sols à nus
12-08-2024	bonne à moyenne	idem + présence écoulement de surface direct au lac
6-09-2024	bonne	présence érosion de la berge et sols

CRE Laurentides

- Voici le bilan du CRE Laurentides pour l'été 2024 au lac Loiselle :
- Caractérisation des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) selon le protocole de détection préétabli. Les résultats ont démontré l'absence de PAEE au lac Loiselle pour l'été 2024 ;
- Mise à jour du carnet de santé du lac Loiselle. (Document non terminé) ;
- Échantillonnage pour le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL) du MELCCFP (Résultats à recevoir au printemps 2025).



Coût du projet

CRITÈRE	COÛT PRÉVU	COÛT RÉEL	FINANCEMENT
Sauveteurs plage	1 800\$ incluant les charges sociales	188\$	Budget masse salariale 2024.
Sauveteur plage à contrat	5754\$	5383\$	Transfert budget loisirs 2024.
Employée saisonnière	3 900\$ incluant les charges sociales	2658\$	Budget de l'Île Benoît, employée partagée. Prévû à la masse salariale 2024.
Affichage	1000\$	1110\$	Parcs et terrains de jeux
Assurances	S.O.	S.O.	Déjà inclus dans le contrat d'assurance de la Municipalité.
Balisage des lieux	1000\$	855\$	Transfert budget 2024 voirie.
Plantations pour délimiter les lieux	3000\$	218\$	Parcs et terrains de jeux.
Poubelles en bois	1500\$	500\$	Transfert budget 2024 voirie.
Toilette chimique	331\$	331\$	Déjà inclu dans le contrat annuel de la Municipalité.
Échantillonnages pour qualité de l'eau	S.O.	S.O.	Déjà inclus dans le budget municipal puisque le lac Loisselle est suivi depuis plusieurs années.
Contrat biologiste	5000\$	Annulé	Parcs et terrains de jeux.
Coffre à jouet	S.O.	S.O.	Don des citoyens.
Autre	S.O.	1575\$	
Coût total du projet	17 531\$	12 718\$	De ce montant, 9277\$ est déjà payé par la Municipalité. 8254\$ est le montant de surplus à payer.
Nouveau budget récurrent	Environ 4000\$	S.O.	Si le projet se poursuit pour une deuxième année, prévoir un ajout d'environ 4000\$ pour les sauveteurs

* Ces montants sont à titre indicatif seulement et n'ont aucune valeur légale.



La réalité du personnel

Compagnie de sauvetage

La compagnie de sauvetage engagée pour le projet nous a fait défaut à plusieurs reprises. Ils ont finalement été en mesure de nous desservir seulement 9 jours sur 14. La communication avec eux a été également très difficile. Nous apprenions l'absence du sauveteur souvent grâce à notre employée sur place qui se questionnait du retard de l'employé. Nous ne recevions jamais de retour et encore moins de remplaçants.

À la lumière de ces difficultés, nous pouvons vous confirmer que nous ne ferons plus affaire avec cette entreprise.

Employées sauveteuses de la Municipalité

Nous avons prévu avoir le service de nos employées sauveteuses du camp de jour pour quelques jours durant l'été. Malheureusement, ces employées nous ont également fait défaut 2 jours durant l'été.

Employées de surveillance

La présence de notre employée saisonnière des 4 dernières années à l'île Benoît nous a donné un sérieux coup de main cet été à l'espace baignade. Le fait que plusieurs citoyens la connaissent était également rassurant pour la population.

Par contre, il était difficile de faire respecter les règles sur le site. D'autant plus que nos employées ont subi dès les premiers jours d'ouverture une altercation difficile avec un citoyen. Ainsi, nous avons ajusté notre approche pour de l'éducation davantage que de la répression.

Du côté des employées saisonnières à la baignade et à l'île Benoît, l'été 2024 a été un réel défi de gestion. Notre employée sénior a dû se déplacer à plusieurs reprises à l'île Benoît pendant les heures d'ouverture de la baignade. Également, la directrice générale a dû intervenir toutes les fins de semaine pour des situations en lien avec les employées autant à distance qu'en personne sur les sites.

La couverture médiatique du projet

Comme tout projet, la Municipalité a produit un communiqué de presse sur le projet pilote d'accès à la baignade 2024, combiné avec l'achat du lac Loiselle. Après la parution du projet dans les médias locaux, les médias nationaux se sont intéressés au sujet. TVA nouvelle, La Presse, Radio-Canada ont tous voulu parler de notre petit projet dans leur bulletin de grandes écoutes.

Nous sommes loin d'être uniques, la notion d'accès à l'eau, dans les plans d'eau naturels est un sujet d'actualité autant au Québec qu'à l'étranger, en voici quelques exemples :

- Mexique : l'autre Cancún, celui des ouvriers qui vivent dos à la mer, mai 2024
- Une piscine publique à même la rivière Richelieu à Beloeil, juillet 2024
- La Seine d'un grand spectacle de triathlon, Paris 2024
- Pour une saucette dans le fleuve, août 2024
- Grèce : Des citoyens protestent contre la privatisation des plages, août 2023
- La baignade est possible dans la rivière Châteauguay, février 2022

La couverture médiatique de l'enjeu d'accès à l'eau regorge d'articles, depuis plusieurs années déjà. Bien que l'intérêt des médias concernant le projet de Sainte-Anne-des-Lacs nous a surpris, nous avons pu mesurer l'ampleur de cet enjeu à travers les demandes d'entrevue.

Afin de respecter le souhait des citoyens de ne pas promouvoir l'accès à la baignade au lac Loiselle, nous sommes restés sur le même message :

- La baignade au lac Loiselle est de petite envergure avec pour but de permettre l'accès à l'eau pour nos citoyens et citoyennes;
- Nous n'avons pas la prétention de pouvoir régler les enjeux de l'ensemble du Québec, mais nous souhaitons encourager les petits milieux à s'inspirer de notre projet.

En conclusion, la couverture médiatique du projet pilote n'a amené aucun nouveau visiteur sur les lieux au lac Loiselle comme en témoignent nos statistiques. Cependant, elle a permis de faire briller notre petite communauté pour ses choix de partage du bien commun.

Les leçons apprises

1. Il faut porter la voix de la majorité silencieuse pour un projet de société plus représentatif.

Tous les messages de remerciement et les témoignages des citoyens heureux du projet pilote d'accès à l'eau nous démontrent que la gouvernance municipale doit adapter sa prise de décision en fonction d'une plus grande majorité de citoyens. Il est donc important d'aller à la rencontre de nos citoyens et de développer les meilleures pratiques en termes de participation citoyenne pour des projets mieux ficelés.

2. Toujours travailler en collaboration avec la communauté impactée directement par un projet!

En effet, malgré l'excellent travail du comité d'accès à l'eau, les riverains nous ont apporté des demandes et des considérations autres que les citoyens impliqués depuis plusieurs mois.

3. Habitudes ancrées dans le voisinage!

Le lac Loiselle était déjà un lac très fréquenté par le voisinage, bien avant le projet pilote de l'été 2024.

- Plusieurs citoyens pensent, à tort, avoir des accès au lac pour des embarcations;
- Quelques citoyens ont l'habitude de venir se baigner à toute heure du jour de très tôt le matin jusqu'à très tard le soir;
- Les promenades des chiens avec baignade au lac sont fréquentes.

4. Des privilèges qui nuisent à la quiétude des riverains

Nous avons constaté que les frères avaient donné la permission à plusieurs voisins d'utiliser leur quai pour la baignade, leur terrain pour le flânage et la mise à l'eau d'embarcations. Les riverains étaient irrités de la nuisance de cette situation depuis plusieurs années et s'attendent à ce que la municipalité porte action rapidement pour éradiquer ces pratiques. Les citoyens du quartier qui utilisaient les lieux trouvent très difficile la position de la municipalité de leur retirer ses privilèges.

5. Il est difficile d'avoir des employés la fin de semaine, surtout lors des belles journées d'été!

Il y a un réel défi en lien avec la pénurie de main-d'œuvre en sécurité nautique.



Conclusion

En 2024, au terme de 2 ans d'implication des citoyens par un grand forum avec dépôt d'environ 150 mémoires, par l'implication d'experts en environnement et par la création d'un focus group d'une 20e de citoyens, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a été fière de déployer son offre de service qui nous le savons aujourd'hui rallie les positions de toute la communauté.

L'accès à l'eau est bien plus qu'un simple accès à la baignade, en effet le projet pilote est combiné avec la gratuité à nos citoyens, pour l'emprunt d'embarcations (canot, Kayak, planche à pagaie) à l'Île Benoît du jeudi au dimanche avec tout le matériel de sécurité requis. Nous avons finalement conclu ce projet ambitieux d'accès à l'eau pour tous par l'achat du Lac Loïselle, rien de moins! Ce nouveau parc de 32 329 m², destiné aux joies de passer du temps de qualité autour d'un plan d'eau, inclut un boisé, un pavillon de parc et un accès au lac. Tous ces nouveaux services sont offerts dans un rayon d'un km² au cœur du noyau villageois.

D'ailleurs, la municipalité ne compte pas en rester là et vient de déposer un projet de mobilité active afin que tous ces secteurs soient reliés par un sentier multifonctionnel (marche, vélo, poussette, déambulateur) qui sera réalisé en 2025. Ce sentier permettra donc en même temps la mise en valeur des milieux humides et naturels du noyau villageois et de relier les services municipaux ainsi que les points d'intérêts sportifs et culturels.

Notre grande fierté dans ce projet découle du fait que le projet a vu le jour grâce à la participation citoyenne au terme de 2 ans d'activités.

La finalité nous a permis de donner accès à l'eau sous plusieurs facettes dans un lieu de proximité accessible pour tous les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs. Nous nous sommes offert un milieu de vie à l'image de nos valeurs collectives!

REDDITION DE COMPTE ACCÈS À LA BAIGNADE EN NATURE



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs